



Présidence – Cabinet  
N°/Réf. : Cab/2025-M01

**Lettre de mission de Noëlle Bonnet,  
Vice-présidente du Conseil d'administration, Gouvernance et partenariats  
2024-2028**

L'université de Poitiers s'inscrit pleinement dans une trajectoire européenne et responsable, aussi bien d'un point de vue humain, environnemental que sociétal. En tant qu'établissement public, elle a vocation à répondre aux enjeux sociétaux et aux transitions actuelles et futures par une recherche internationale ambitieuse et une offre de formation de qualité.

A ce titre, l'université de Poitiers promeut le modèle d'Université dans la Cité qui s'appuie sur des valeurs humanistes et citoyennes. Elle s'inscrit dans les grandes orientations européennes en matière de durabilité – aussi bien d'un point de vue humain, environnemental que sociétal et en prise directe avec les besoins de la société et de ses territoires. La politique de l'université de Poitiers est d'œuvrer pour un modèle institutionnel où la responsabilité sociétale des universités (RSU) est présente à tous les niveaux décisionnels afin que toutes ses activités répondent aux exigences attendues d'une société consciente et responsable de ses choix. L'université de Poitiers continue de s'inscrire dans un modèle vertueux où elle privilégie l'économie des ressources pour le bien de la communauté. Elle développe l'attractivité et le rayonnement international des formations et des travaux de recherche, en s'appuyant notamment mais pas seulement sur l'Alliance EC2U.

***Missions***

En accord avec la présidente, la vice-présidente du Conseil d'administration, Gouvernance et partenariats est en charge de la préparation et du suivi du Conseil d'administration. Avec la Direction générale des services, la Direction des affaires générales et la Direction des affaires juridiques et des archives, elle prépare les séances du Conseil d'administration, notamment son ordre du jour et veille à la communication des documents nécessaires. Elle coordonne la communication de l'action de l'équipe présidentielle dans le cadre du Conseil d'administration. A ce titre, elle a en charge le suivi du calendrier et la coordination des dialogues de gestion interne et plus généralement du dialogue entre la présidence et les structures internes de l'université. Elle veille à la cohérence globale du calendrier des différentes instances de l'établissement.

En lien avec la stratégie de l'établissement, la vice-présidente du Conseil d'administration, Gouvernance et partenariats conduit la politique partenariale de l'université et représente l'établissement auprès des partenaires. Localement, elle maintient le dialogue avec les collectivités territoriales d'implantation de l'université en lien avec les coordonnateurs des campus de Niort et d'Angoulême ainsi qu'avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche du territoire – notamment dans le cadre de l'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine. À l'international, elle accompagne le vice-président Politique internationale dans la mise en œuvre de partenariats stratégiques avec des universités étrangères. Elle représente l'université de Poitiers au sein du Comité Exécutif (ExeCo) de l'alliance d'universités européennes EC2U.

Au sein de l'établissement, elle coordonne la mise en œuvre des actions de l'alliance EC2U concernant l'université de Poitiers en veillant à y associer les vice-présidents concernés en

[www.univ-poitiers.fr](http://www.univ-poitiers.fr)

15, rue de l'Hôtel Dieu Bât. E5 et E7 – TSA 7117 – 86073 POITIERS Cedex 9 – FRANCE

T : +33 (0)5 49 45 30 00

fonction des sujets. Elle peut s'appuyer dans cette démarche sur les porteurs de *Work Package* de l'université de Poitiers.

Elle finalise et coordonne la mise en œuvre du schéma directeur de la Responsabilité sociale et du développement durable de l'établissement (DD-RSE) en lien avec le vice-président Responsabilité sociale et ressources humaines ainsi que le vice-président Transition écologique et patrimoine.

Elle engage des démarches pour la coordination des formations en ingénierie au sein de l'université et avec d'éventuels partenaires sur le territoire.

Dans l'exercice de son mandat, elle tient compte de la soutenabilité humaine et financière de ses actions et leurs éventuels impacts sur les ressources et l'organisation de l'établissement.

### ***Périmètre d'action***

La vice-présidente du Conseil d'administration, Gouvernance et partenariats, est rattachée au pôle *Gouvernance* de l'équipe présidentielle qu'elle coordonne. Elle rend compte régulièrement de ses actions auprès de la présidente de l'université.

Elle représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes concernées par ses missions et notamment au Conseil d'administration de l'université. Elle peut être amenée à représenter la présidente dans des instances externes sur délégation, notamment les réseaux nationaux de vice-présidents.

Elle est en lien direct avec la Direction générale des services ainsi que la Direction des affaires générales et la Direction des affaires juridiques et des archives. Elle s'appuie sur le Cabinet de la présidente pour les actions et missions qui le nécessitent, notamment la communication institutionnelle.

Cette lettre de mission est valable durant toute la durée de sa mission. Elle pourra être mise à jour en cas de besoin.

Poitiers, le 6 janvier 2025,  
Virginie LAVAL  
Présidente de l'université de Poitiers

